

Docteur Denis Mukwege

Prix Nobel de la Paix 2018

Crimes de guerre. "Je m'appelle Denis Mukwege. Je viens d'un des pays les plus riches de la planète [...] La réalité troublante est que l'abondance de nos ressources naturelles – or, coltan, cobalt et autres minerais stratégiques – alimente la guerre, source de la violence extrême et de la pauvreté abjecte au Congo.

À l'instant où je vous parle, un rapport est en train de moisir dans le tiroir d'un bureau à New York. Il a été rédigé à l'issue d'une enquête professionnelle et rigoureuse sur les crimes de guerre et les violations des droits humains perpétrés au Congo. Cette enquête nomme explicitement des victimes, des lieux, des dates mais élude les auteurs."

Rapport Mapping. "Ce Rapport du Projet Mapping établi par le Haut-Commissariat des Nations Unies aux Droits Humains, décrit pas moins de 617 crimes de guerre et crimes contre l'humanité et peut-être même des crimes de génocide. Qu'attend le monde pour qu'il soit pris en compte? Il n'y a pas de paix durable sans justice. Or, la justice ne se négocie pas."

Ainsi s'est exprimé le Dr Denis Mukwege lors de la réception de son prix Nobel de la Paix le 10 décembre 2018 à Oslo. Depuis, malgré ses prises de parole régulières, rien n'a changé. Après avoir filmé son combat auprès des femmes et des enfants, victimes de guerre au Congo, Thierry Michel l'a retrouvé pour poursuivre son combat et la campagne #JusticeForCongo.

Thierry Michel, cinéaste

Prise de conscience. Depuis plus de 25 ans, Thierry Michel filme le Congo. Le réalisateur belge se plaît à dire qu'il a abordé, au fil du temps, "toutes les thématiques" à travers ses onze documentaires sur le pays-continent. L'Histoire avec *Mobutu roi du Zaïre*; la "présence expatriée postcoloniale" avec *Les Derniers colons*; le pouvoir et les soubresauts de fin de dictature avec *Le Cycle du serpent*; la politique affairiste mêlant business, foot et médias avec *L'irrésistible ascension de Moïse Katumbi*; la géographie avec *Congo River*; l'économie au cœur de la mondialisation avec *Katanga Business*; la justice avec *L'affaire Chebeya, un crime d'État*, mais aussi le viol comme arme de guerre avec *L'homme qui répare les femmes*, portrait du gynécologue congolais Denis Mukwege. Un film réalisé en collaboration avec la journaliste Colette Braeckman. C'est par la rencontre avec celui qui sera désigné prix Nobel de la Paix en 2018 (cf. ci-dessus) que Thierry Michel dit "avoir pris conscience de l'ampleur de la tragédie vécue par ce pays depuis la fin du régime dictatorial du Président Mobutu" en 1997.

#JusticeForCongo

Priorité absolue. Cette campagne, lancée en parallèle de la sortie du documentaire, pointe une série de propositions concrètes qui ouvrent la perspective d'une action nationale et internationale. "Potir y arriver, il faudra mettre des outils en place – une politique scientifique de pointe, une banque ADN... – grâce à un appui international. Des financements pour le Congo existent, rappelle Thierry Michel. Les Nations Unies dépensent un argent invraisemblable au Congo. Il faut savoir où on investit cet argent et si ces questions de justice ne sont pas prioritaires dans l'agenda de la communauté internationale!"

Vingt-huit ans d'un silence assourdissant

Dans son dernier documentaire, Thierry Michel retrace l'histoire des exactions qui endeuillent le Congo et hantent leurs victimes oubliées.



★★★ **L'Empire du silence** Documentaire historique De Thierry Michel Avec Le Dr Denis Mukwege Durée 1h50

Le onzième long métrage de Thierry Michel réalisé en République démocratique du Congo (RDC) est un film-somme qui retrace le chemin de croix entamé par le peuple congolais depuis plus de vingt-cinq ans.



La première vertu de ce documentaire est sa formidable clarté. Même un public néophyte, qui ne connaît

rien des méandres de l'histoire congolaise, y retrouvera son chemin. De 1990 à nos jours, le cinéaste retrace le tragique destin des multiples militants de la paix sacrifiés et d'une population soumise aux exactions sans fin des innombrables factions rebelles et troupes en présence depuis plus de vingt ans sur le territoire du pays-continent. Surtout, depuis 1994 et le déclenchement du génocide des Tutsis dans le Rwanda voisin, entraînant l'exode de centaines de milliers de Hutus rwandais vers la RDC.

La force des témoignages

Le cinéaste croise les témoignages d'experts et officiels de nationalités multiples ayant œuvré au sein des Nations Unies et du Haut Commissariat aux Réfugiés (HCR), mais aussi de civils et témoins (divers journalistes et responsables de la Croix-Rouge congolais) pris en étau dans les territoires de l'Est du Congo, provinces convoitées pour leur incroyable richesse géologique.

Il met ainsi en lumière les mécanismes prédateurs qui maintiennent la population dans la terreur et ont permis à d'anciens chefs de guerre de se frayer un chemin jusqu'aux postes les plus élevés au sein de l'armée régulière congolaise. Car si les troupes étrangères, principalement rwandaises et ougandaises, sont responsables d'attaques, pillages et actes de barbarie par milliers sur le territoire de la RDC, les troupes gouvernementales et divers groupes armés congolais ont également commis d'innombrables crimes de guerre en Ituri, dans le Kivu et au Kasai, notamment.

Le film cite souvent le rapport Mapping, réalisé en 2010, documentant plus de 600 violations – les plus graves – des droits de l'Homme et du droit international commises en RDC entre mars 1993 et juin 2003. Un rapport qui, à ce jour, est toujours "enfoui dans un tiroir" de l'Onu.

C'est cette impunité que dénonce le film.

Un regard pour l'Histoire

Thierry Michel connaît bien le pays pour l'avoir arpenté en long et en large depuis *Le Cycle du serpent* (1992) en passant par *Mobutu Roi du Zaïre* (1999) jusqu'à son avant-dernier film sur le Docteur Denis Mukwege baptisé *L'homme qui répare les femmes* (2015). C'est dans le sillage du combat du célèbre médecin et prix Nobel de la paix 2018 que s'inscrit *L'Empire du Silence*. Un long métrage qui retrace de façon limpide l'état d'impunité totale qui sévit au Congo depuis très longtemps et qui s'est encore renforcé au cours des deux dernières décennies sous la présidence des Kabila père et fils.

Ce onzième film, réalisé au Congo par Thierry Michel, prend la forme d'un plaidoyer en faveur de la justice, assorti d'une campagne qui se veut virale (#JusticeForCongo) afin que soient jugés les responsables de crimes de guerre et reconnu le droit des victimes congolaises.

Le film, résultat de nombreux voyages en Europe, aux États-Unis et au Congo juste avant le confinement de 2020, sortira en Flandre en mai prochain.

KT

"L'idée du film est de donner"

Entretien Karin Tshidimba

Le film *L'Empire du silence* est né d'un constat: le besoin criant de vérité, de justice et de réconciliation au Congo. Comme ce fut le cas, à un moment de l'Histoire récente, en Afrique du Sud ou au Rwanda, avec cette spécificité qu'il s'agissait de conflits internes.

"Ici, on est face à des conflits internationaux avec des armées d'occupation – l'Ouganda et le Rwanda – qui sont venues perpétrer des massacres au Congo, jusqu'au point de se faire la guerre entre elles pour piller les richesses de la RDC. Des tribunaux mixtes nationaux ne peuvent pas s'occuper de cela. L'Union européenne et les États-Unis ont pris des sanctions contre certains militaires et dirigeants politiques qui avaient opéré une répression féroce lors des élections. Je ne vois pas pourquoi ces sanctions ne s'étendraient pas à tous les criminels répertoriés par les Nations Unies dans une base de données à Genève. On sait qui sont ces criminels et, de manière surréaliste, cette liste reste confidentielle. C'est comme si on avait dit, en 1965 en Belgique, qu'un massacre a été opéré par des nazis en Ardenne et que le nom des responsables doit rester confidentiel. Cette liste confidentielle est une honte absolue parce qu'elle permet la protection des bourreaux. Il faut que les Nations Unies la publient et qu'il y ait des sanctions internationales vis-à-vis de ces personnes et que l'on puisse commencer le travail judiciaire", détaille le réalisateur belge Thierry Michel.

"Depuis plus de 25 ans, je tiens une chronique cinématographique"



Manifestation pour les dix ans du rapport Mapping afin que les noms des responsables des massacres en République démocratique du Congo (RDC) soient révélés au grand jour.

FILMS DE LA PASSERELLE

er des outils pour la mise en place d'une justice transitionnelle au Congo"

graphique de l'histoire du Congo Zaïre." Onze films résultent de ce travail à cheval entre Histoire et patrimoine (cf. ci-contre). Sa rencontre avec le Dr Denis Mukwege, qui témoigne depuis des années de la détresse des populations congolaises et dénonce l'impunité des tortionnaires, qu'ils soient congolais, rwandais ou ougandais, a poussé le cinéaste à retourner sur la trace des belgicidaires au Congo.

En quête d'une justice internationale

Après des voyages aux États-Unis, à Genève, Paris et Oslo, le réalisateur a mis le cap, en janvier et février 2020, sur Kinshasa, Mbandaka, Kisangani et Kananga "afin d'aborder les crimes les plus récents". "Parmi ceux-ci, il y a de multiples massacres de même type que ceux de Srebrenica en ex-Yougoslavie, dont les criminels viennent d'être condamnés par un Tribunal Pénal International. Ces crimes perpétrés au Congo sont peu médiatisés et n'ont fait l'objet d'aucune suite judiciaire ni en RDC, ni devant une cour africaine ou une juridiction internationale", souligne le cinéaste belge.

Le travail judiciaire doit forcément commencer par la recherche de la preuve, notamment dans les nombreux

fosses communes du pays. "Le film montre cette volonté de déterrer les corps pour les jeter dans le fleuve et empêcher le travail judiciaire. C'est en faisant des recherches sur les fosses communes que deux experts des Nations Unies, un Américain et une Suédoise, ont été assassinés. C'est dire toute l'importance de ce travail. Il faut une exhumation et une identification des corps, comme cela s'est fait en Irak pour les victimes yézidiennes, moins anciennes que celles au Congo, malheureusement."

"Cette liste confidentielle est une honte absolue, elle permet la protection des bourreaux."



Thierry Michel
Cinéaste belge.

Le film sur le Dr Mukwege avait été projeté au Parlement européen, aux Nations Unies et au Conseil des droits de l'homme à Genève. "On espère refaire le même chemin de Damas cette fois-ci. Mais la tentative d'organiser une projection au Conseil des Droits de l'homme des Nations Unies à Genève n'a pas abouti en septembre. Ils ont pris peur, il faut le dire clairement! Plusieurs pays - Belgique, Luxembourg et Suède - ont décliné la proposition de l'inscrire à

l'agenda, ça me semble hallucinant! Pourtant, nous sommes soutenus en Belgique par la Coopération et le ministère des Affaires étrangères. Il faut une cohérence et qu'on ne dise plus que ce film pourrait indisposer certains. C'est le

syndrome de Pie XII: 'je n'ai rien vu, je n'ai rien entendu' et pendant ce temps-là, les massacres continuent."

Poursuivre le travail d'enquête de 2003 à 2022

Cette "frilosité" des autorités internationales n'est pas une première. "Le film montre bien comment le rapport Mapping, réalisé avec soin par les experts des Nations Unies, a été mis sous le tapis. Et ce rapport s'arrête à l'année 2003 donc il faudrait déjà lister tous les crimes abominables commis de 2003 à 2022. Pour que les Nations Unies - avec toute la puissance de leur logistique et leurs moyens financiers - répertorient les crimes qui se sont succédé comme dans un carrousel infernal."

Le rapport publié le 1^{er} octobre 2010 peut être consulté mais aucune des résolutions qu'il préconise n'a été mise en place. La campagne #JusticeforCongo pourrait contribuer à mettre fin à cette impunité. "L'idée du film est de donner des outils pour la mise en place d'une justice transitionnelle au Congo. Je trouve remarquables les Congolais et les experts internationaux qui n'ont pas eu peur de nommer les responsables dans le film: Joseph Kabila, le Rwandais James Kabarebe, ex-chef d'état-major en RDC, ... Il faut que cela n'ait pas été fait en vain."

"Même si on n'obtient pas cette liste, on connaît déjà les noms de certains et des sanctions internationales peuvent être prises à leur encontre afin qu'ils ne viennent plus faire leur business en Europe, leurs achats avenue Louise ou aux Champs-Élysées", insiste le cinéaste.